

CONSEIL DE CENTRE

10 novembre 2020



RAPPORT D'ACTIVITE

I. RESSOURCES HUMAINES A LA RENTREE 2020

Mouvements de personnel

Des mouvements de personnel sont à noter en cette rentrée 2020 au CFPPA.

En effet, l'équipe pédagogique se renforce en intégrant la compétence « maraîchage » avec l'arrivée de Francelyne EMPEYROU-ARRUHAT qui assurera les formations techniques dans cette discipline.

Nous notons également le départ de Julien ETCHEGARAY qui rejoint le lycée agricole d'Orthez et qui est remplacé par Anthony ESCARTIN pour assurer les formations en zootechnie.

Les échanges de formateurs continuent avec le CFA et le lycée afin de compléter les besoins.

Au 19 Octobre, Mme AOURA Sandra, n'a pas souhaité renouveler son contrat lié à l'entretien du centre. Un contrat de sous-traitance a été souscrit avec APR jusqu'au 31/12/2020.

Au 1^{er} novembre 2020, l'effectif du personnel du CFPPA est de 23 personnes pour 19,5 ETP ainsi répartis :

Administration	1 ACEN	1 ETP
	1 poste gagé	1 ETP
	1 CDD	1 ETP
	3 CDI	2,9 ETP
Formateurs	1 postes gagé	1 ETP
	7 CDI	5,3 ETP
	9 CDD	7,3 ETP
TOTAL	23 personnes	19,5 ETP

Ci-après l'organigramme à jour :

Chargés d'ingénierie et/ou de développement

Directeur

Maxime ARREBOLLE

Sabine LEBLOND
Véronique GOMES
Jean-Bernard DABADIE
Claire COLLADO

Secrétaires

Christelle BERTIN
Nadine BIDOT
Josiane HOURDEBAIGT

Responsable Qualité

Christelle BERTIN

Coordonneurs

Sylvie CASANAVE : CQP Ateliers Insertion
Jean COURNET : phase préparatoire, ADEMA
Jean-Bernard DABADIE : licence PRO Technico-commercial, coordo HSP
Claire FORTAGE : marché ouvrier, viti-arbo
Véronique GOMES : BP REA Montardon
Florence PENSIER : BP REA Ostabat
Emmanuelle ROUCHOU : Formations agro-alimentaires
Xabi IRIGOYEN : SIL Ovin, Berger Vacher Transhumant

Formateurs

Sylvie CASANAVE : Compétences clés, Insertion
Jean COURNET : Agronomie, Organisation du travail
Christine CRUSALEBES : Mathématiques
Jean-Bernard DABADIE : Productions végétales, Agroécologie
Anthony ESCARTIN : Productions animales, Agroécologie
Claire FORTAGE : Viticulture
Véronique GOMES : Gestion, Comptabilité, Informatique, Installation
Gilles HONDAREYTE : Productions animales, Installation
Marie LAPORTE : Economie, Biologie, Agroécologie
Laurent LASCASSIES : Production végétale, Agronomie
Jean-Yves MAZEROLLES : machinisme
Laurent RIUNE : machinisme
Emmanuelle ROUCHOU : Génie et hygiène alimentaires
Xabi IRIGOYEN : Production ovine
Florence PENSIER : économie agricole
Francelyne EMPEYROU-ARRUHAT : maraîchage

II. DEMARCHE QUALITE

Le centre est actuellement certifié sur le référentiel qualité NF214, référentiel spécifique à la formation continue et en alternance. Un audit de basculement vers le RNQ « QUALIOPI » est prévu au mois de décembre 2020. Nous travaillons actuellement pour finaliser l'adaptation de nos pratiques à ce nouveau référentiel.

Une nouvelle échéance se présentera en 2021 pour la certification complémentaire au référentiel 132 du Ministère de l'agriculture. En 2021, la certification ne sera plus portée par le CFPPA mais par l'Agrocampus 64 pour les champs de la formation continue et de l'apprentissage.

III. FORMATIONS DU CFPPA POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2020/2021

1. LES PARCOURS LONGS DE L'ANNEE SCOLAIRE 2020/2021

- **Formations du Programme Régional de Formation, et financement Région en cours :**

Licence PRO « Valorisation des Agro-Ressources » :

Le parcours licence est mené en mixité de public. Nous disposons de 6 places adultes financées par le Conseil Régional dont 1 est pourvue cette année. Le recrutement a été perturbé par une incertitude sur l'obtention de ce financement. La notification nous est parvenue le 16/10 à l'issue de la commission permanente du Conseil Régional. De plus, l'aide accordée par le gouvernement pour soutenir l'alternance a permis de signer plus de contrats. La formation continue a donc été moins sollicitée que les années précédentes.

CS Arboriste - Elagueur

Le parcours a débuté en Septembre, avec 2 stagiaires financés par le CPF de transition professionnelle. Ces deux adultes sont actuellement accueillis par le CFA dans le groupe des apprentis. Le financement de ce parcours ayant disparu pour cette année scolaire 2020-2021 des offres du Conseil Régional, nous n'avons pas pu le proposer aux demandeurs d'emploi.

Préqualification aux métiers de l'agroalimentaire :

La formation de préqualification aux métiers de l'agroalimentaire a commencé avec 5 stagiaires. Ce parcours de formation sera suivi par une phase de qualification en CAPa OIA Opérateur d'Industrie Agroalimentaire couplée avec le CQP « conducteur de ligne automatisée » proposé par le GRETA.

Cette rentrée confirme les difficultés croissantes de recrutement des demandeurs d'emploi sur la filière agroalimentaire.

Une question de fond se pose sur la durée de ces parcours et de l'intérêt que portent les employeurs sur son format. Nous voyons les entreprises gagner en autonomie de formation et développer par le biais des agences d'intérim des parcours courts visant l'intégration directe du personnel intérimaire.

Une campagne de promotion et de recrutement très importante doit être réalisée d'ici Janvier 2021 pour permettre l'ouverture de la phase qualifiante.

Brevet Professionnel de Responsable d'Entreprise Agricole :

Deux groupes sont actuellement en formation, un à Ostabat et un à Montardon

38 stagiaires financés par le Conseil Régional sont entrés en formation cette année, suite aux entretiens de sélection réalisés.

Le groupe est complété par des stagiaires en financement individuel et par des CFP de transition professionnelle. Le BPREA est un parcours dont la sollicitation par le CPF est en très forte augmentation. Ce constat nous conforte dans l'idée de continuer à capitaliser des ressources exploitables en formation à distance ou en auto-formation.

Le marché en cours nous permet de mettre en œuvre les sessions de la rentrée prochaine. Nous notons que la Région a été sensible à notre courrier du mois de Juin concernant la réduction des places disponibles. Une solution nous a été apportée permettant de porter le nombre de places de 30 à 40.

Je remercie l'ensemble des partenaires de la profession agricole ayant co-signé ce courrier de réclamation.

SIL Ovin et transformation fromagère

La spécialisation ovine a débuté avec 10 stagiaires.

Il demeure une incertitude sur l'organisation annuelle de l'échange transfrontalier prévu en décembre avec l'Ecole de bergers d'Arranzazu. En effet, les contraintes sanitaires du moment ne sont pas favorables aux déplacements.

Habilitation de Service Public

Le CFPPA des Pyrénées atlantiques est habilité par le Conseil Régional pour la mise en œuvre de plusieurs parcours diplômants dans le cadre de l'habilitation de service public.

Les entrées et effectifs par certification détaillés ci-dessous indiquent un mauvais fonctionnement de ce dispositif nouveau. En effet, ce dispositif vise un public éloigné de l'emploi et ne disposant pas de qualification au moment de son entrée en formation. Ce champ de recrutement n'est pas favorable au CFPPA qui accueille de manière générale, un public en reconversion déjà diplômé et donc non éligible. De plus, la durée des parcours (1200 heures environ) semble être un frein à l'entrée en formation.

Des discussions sont actuellement en cours avec le Conseil Régional, dans l'objectif de travailler plus efficacement le recrutement. Cette démarche implique un travail avec les prescripteurs et le centre de formation. Un comité technique devrait se tenir d'ici la fin de l'année civile.

durée des parcours environ 1200 heures dont 800 heures en centre

Composante	BPA travaux de la conduite et		BPA de la production animale		BPA de la production animale		BPA travaux de la production		BPA travaux de la vigne et du vin		BPA travaux de la production	
Site de formation	Montardon	Hasparren	Montardon	Ostabat	Montardon	Ostabat	Montardon	Hasparren	Montardon	Hasparren	Montardon	Hasparren
Nb Parcours visé	24	24	12	12	12	12	24	24	24	24	24	24
Nb Parcours utilisé (en cours)	3	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0
Nb Parcours disponible	21	24	12	12	12	12	24	24	22	24	24	24
début de session	12/10/2020										11/01/2021	
Fin de session	31/12/2022											
entrée possible	Janvier, Avril et Septembre 2021 puis Janvier, Avril 2022											

L'organisation en entrées séquencées nous permet de proposer une rentrée en janvier et en avril 2021, pour débloquer l'exécution de ce marché dont la mise en œuvre a demandé un travail d'ingénierie de formation et pédagogique considérable.

- **Formations en Contrat de professionnalisation en cours :**

Licence PRO Technico-commercial :

12 contrats ont été signés cette année très tardivement, C'est une première année d'exécution en format Licence PRO. Grace à ce travail, nous permettons aux participants d'atteindre le niveau académique du bac +3 Niv 6), ce qui n'était pas le cas avec le CS couplé au DU. Cette nouvelle collaboration avec l'UPPA nous permettra probablement de recréer de l'appétence sur ce parcours.

L'inquiétude porte désormais sur la capacité des coopératives partenaires d'opérer des recrutements dans un contexte économique dégradé. La pérennisation de l'aide « Macron » permettrait sûrement d'assurer un remplissage correct à la rentrée prochaine.

CQP ouvrier viticole :

Un travail d'ingénierie a été réalisé durant les deux dernières années avec le Syndicat d'Irouléguy et la cave coopérative dans l'objectif de développer un parcours de formation facilitant le recrutement au sein de la filière. Les efforts fournis par les équipes dans les derniers moments précédant la mise en œuvre, a permis l'ouverture de ce parcours avec 8 stagiaires et 4 sources de financements différentes (contrat PRO, AFPR + contrat PRO, VIVEA, fonds propres).

Nous proposons ainsi une préparation à l'obtention du CQP d'ouvrier viticole sur la commune d'Irouléguy. Ce parcours technique sera étoffé par l'intervention de 3 viticulteurs locaux et de l'association BLE qui viendront compléter les compétences du CFPPA.

Nous pouvons être satisfaits de cette première ouverture et surtout du partenariat global organisé avec les acteurs professionnels de cette filière, que je remercie devant ce conseil. Cette action de formation, n'aurait pas été possible non plus, sans l'action et la bienveillance des agences Pôle emploi du Pays Basque qui ont œuvré positivement pour la mise en œuvre des AFPR, dans un contexte d'urgence que nous leur avons imposé.

Nous porterons un regard tout à fait attentif au bon déroulement de cette première session de formation.

III. ENTRETIENS 3P ET 21 HEURES

1. ENTRETIENS PPP ET STAGE 21 HEURES

L'activité concernant les entretiens PPP et les stages 21 heures a été partiellement interrompue pendant le confinement du mois de mars. En effet, quelques entretiens PPP se sont déroulés en visio-conférence afin d'éviter une prise de retard trop importante sur les projets d'installation. En revanche, les stages 21 heures ont été suspendus jusqu'au mois de Juin 2020.

La remise en place des stages 21 heures a été faite grâce à un aménagement du contenu, réalisé en concertation avec les partenaires de l'installation. En effet, les visites en exploitations n'étant pas réalisables pour des raisons sanitaires, elles ont été remplacées par l'intervention des jeunes exploitants en salle et par une intervention du service de remplacement.

Cette mesure, vient d'être rétablie dans l'objectif de réaliser les stages et sera maintenue à minima jusqu'au 1^{er} décembre.

L'activité sur 2020 est stable sur les entretiens PPP. Environ 80 sur l'année ont été réalisés par les conseillers du CFPPA.

La convention de réalisation des stages 21 heures a fait l'objet de deux avenants au cours de l'année. Le premier concerne le nombre de places attribué pour l'année civile, qui est revalorisé d'une vingtaine de places afin de répondre à la demande du PAIT en cette fin d'année. Ainsi, un stage supplémentaire est planifié à Orthez.

Le second avenant concerne la durée d'exécution de ce marché. En raison du contexte sanitaire, l'appel d'offre de renouvellement du marché ne sera diffusé qu'à l'automne 2021. La convention d'exécution est prolongée d'une année. Le CFPPA reste donc titulaire de ce marché pour l'année 2021.

IV. DISPOSITIF CERTIPHYTO

L'activité CERTIPHYTO a été totalement interrompue durant la période de confinement du printemps dernier. Nous avons dû annuler 9 sessions de formation initiale ou de renouvellement. Dès que l'accueil des stagiaires a été possible, nous avons repris une activité importante.

Depuis la rentrée de septembre, les sessions s'enchainent et l'activité se densifie sur ce dernier trimestre. L'activité 2020 sera proche de celle de 2019.

Une action de relance a été lancée afin que les usagers puissent prévoir et anticiper (dans le délai réglementaire) le renouvellement de leur certificat.

3 formateurs sont mobilisés sur ces actions.

V. SECTEUR HANDICAP : DIFFERENT ET COMPETENT

Les CFPPA ont aussi pour vocations de reconnaître les compétences des personnes en situation d'handicap. A travers le dispositif D&C nous attestons des **Reconnaissance d'Aquis d'Expérience (RAE)** pour un public qui se trouve dans :

- Les ESAT (Établissement et Service d'Aide par le Travail)
- Les ateliers protégés
- Les IME (Instituts Médico-Educatifs).
- Et les IMPRO (Institut Médico-Professionnel).



Cette année encore, le CFPPA64 est centre coordonnateur du dispositif D&C pour l'ex région aquitaine (24,33,40,47 et 64).

Nous avons réalisé cette année 2020 des jurys sur les référentiels déclinés, représentés par le ministère de l'agriculture :

- Agent d'accueil polyvalent du tourisme de Pays
- Jardinier Paysagiste qui remplace le référentiel Ouvrier en travaux paysagers
- Ouvrier en productions horticoles
- Ouvrier en polyculture élevage
- Ouvrier en transformations alimentaires
- Soigneur Animateur en parc zoologique
- Soigneur équidé

L'activité est en diminution cette année en raison du contexte sanitaire. Un bilan d'activité est en cours de réalisation avec nos partenaires.

VI. FORMATIONS COURTES

1 FORMATIONS SECURITE AU TRAVAIL ET PREVENTION

Les stagiaires des formations longues du CFPPA seront à nouveau formés cette année. Ainsi des sessions SST et PRAP animées par Claire FORTAGE sont programmées pour tous les stagiaires.

Le CFPPA est désormais habilité par la CARSAT pour la mise en œuvre du PRAP.

Ce dernier trimestre 2020 présente une activité importante en SST, avec les partenariats engagés avec 2 coopératives de kiwis notamment. Il y a ainsi 16 journées de formations planifiées pour cette fin d'année civile.



2 FORMATIONS PREVENTION MSA

Ces formations sont réalisées en partenariat avec la MSA Sud Aquitaine.

C'est l'animatrice prévention de la MSA qui centralise et organise les demandes, avant de les planifier avec Gilles HONDAREYTE habilité par l'Institut de l'Élevage pour réaliser ces formations.

Ces formations sont consacrées aux établissements scolaires. Cette activité est fortement dépendante du contexte sanitaire. Nous nous adapterons aux évolutions des mesures pour leur mise en œuvre.

3 FORMATIONS FILIERE PORCINE

POEC « agent d'élevage porcin »

Pour la deuxième année consécutive, nous avons ouvert une POEC d'agent d'élevage porcin en collaboration avec Pôle Emploi et OCAPIAT.

Le parcours est prévu pour une durée de 364 heures en centre de formation et de 105 heures de stage en entreprise.

7 stagiaires ont pu entrer en formation et bénéficie actuellement d'une formation technique assurée par notre partenaire INTERFACE élevage qui assure l'intégralité de la partie technique.

VII. PROJETS FORMATION 2020-2021

Habilitation de Service Public

Le CFPPA poursuit ses travaux sur la mise en œuvre de l'habilitation de service public du Conseil Régional pour améliorer le recrutement. Un comité technique doit être mis en place par le Conseil Régional d'ici la fin de l'année civile, pour travailler sur un plan d'action. Les axes déjà identifiés doivent nous conduire à améliorer la visibilité et la lisibilité de cette offre auprès des prescripteurs et à travailler sur la levée des freins à l'entrée en formation.

CCTROV

Notre habilitation auprès de la Bergerie Nationale arrive à échéance. Nous sommes dans l'attente du nouveau cahier des charges et de l'appel à candidature associé.

Dans l'objectif de faire vivre cette activité, nous nous sommes associés au projet de Préférence Formation (réseau des établissements agricoles au niveau national) qui vise à créer un réseau des CFPPA autour de cette activité.

Le premier COPIL s'est tenu le 3 Novembre dernier afin de fixer le cadre de cette action et de créer la communauté d'action. Très prochainement, le porteur de l'action doit être nommé afin que les travaux de mutualisation puissent démarrer.

Une présentation de ce projet et de son avancée sera réalisée au prochain Conseil de Centre de juin.

VIII. TRAVAUX EN COURS

Actions du Conseil Régional

La 4^{ème} campagne du Plan Régional de Formation vient d'être clôturée. Le CFPPA a proposé une réponse sur 3 lots concernant la mise en œuvre des formations suivantes :

- SIL ovin lait
- Berger Vacher transhumant
- CQP conduite et entretien des machines agricoles
- BPA jardinier paysagiste
- CS élagage
- Ouvrier viticole (dans la version antérieure hiver/printemps)
- Accès à l'emploi agricole => ouvrier polyvalent

Nous retrouvons à travers cet appel à concurrence des actions qui avaient disparues au profit de l'HSP pour cette rentrée scolaire. C'est une perspective encourageante pour l'activité du CFPPA. L'instruction de notre candidature est actuellement en cours, nous espérons que la conclusion en sera positive, nous pourrions ainsi proposer l'ensemble de ces parcours à partir du mois de Février 2021.

IX. COMMUNICATION

Les Journées portes ouvertes du CFPPA se tiendront le samedi 20 mars 2021 à Montardon.

DECISION MODIFICATIVE N°2

BUDGET 2020

CHARGES	BP 2020 + DM 1	DM 2	Montant
compte 60 : Achats	40500	-2500	38000
compte 61 : Services extérieurs	181500	-5000	176500
compte 62 : Autres services extérieurs	145000	-26000	119000
compte 63 : Impôts taxes et versements assimilés	43000	1000	44000
compte 64 : Charges de personnel	833700	14500	848200
compte 65 : Autres charges de gestion courante	11400	1000	12400
compte 68 : Dotations aux amortissements et provisions	11500	0	11500
TOTAL DES CHARGES	1 266 600	-17000	1 249 600

PRODUITS	BP 2020 + DM 1	DM 2	Montant
compte 70 : Ventes produits, prestations services, marchandises	445000	-41000	404000
compte 74 : Subvention d'exploitation	636200	30000	666200
compte 75 : Autres produits de gestion courante	3500	1000	4500
TOTAL DES PRODUITS	1 084 700	-10000	1 074 700

RESULTAT FONCTIONNEMENT	-174900
--------------------------------	----------------

BUDGET PREVISIONNEL 2021

CHARGES	BP 2020+ DM 2	BP 2021
compte 60 : Achats	38000	38000
compte 61 : Services extérieurs	176500	176500
compte 62 : Autres services extérieurs	119000	148000
compte 63 : Impôts taxes et versements assimilés	44000	44000
compte 64 : Charges de personnel	848200	878200
compte 65 : Autres charges de gestion courante	12400	12400
compte 68 : Dotations aux amortissements et provisions	11500	11500
TOTAL DES CHARGES	1 249 600	1 308 600

PRODUITS	BP 2020 + DM 2	BP 2021
compte 70 : Ventes produits, prestations services, marchandises	404000	525000
compte 74 : Subvention d'exploitation	666200	761200
compte 75 : Autres produits de gestion courante	4500	4500
TOTAL DES PRODUITS	1 074 700	1 290 700

RESULTAT FONCTIONNEMENT	-17 900
--------------------------------	----------------